

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

Arrêté du [] modifiant l'arrêté du 30 juin 2008 portant organisation et attributions de la direction générale de l'enseignement et de la recherche

NOR : [...]

Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,

Vu le décret n° 2008-636 du 30 juin 2008 modifié fixant l'organisation de l'administration centrale du ministère chargé de l'agriculture, de l'alimentation et de la pêche ;

Vu l'arrêté du 30 juin 2008 modifié portant organisation et attributions de la direction générale de l'enseignement et de la recherche ;

Vu l'avis du de comité social d'administration centrale ;

Arrête :

Article 1^{er}

A l'article 5 de l'arrêté du 30 juin 2008, les alinéas 16 à 19 sont supprimés.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait, le ***

Le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire :